



## PENDANT LE RAMADAN : DES IMAMS EN CDD

Ils viennent d'Algérie, du Maroc et de Turquie pour la durée du ramadan. Cette importation temporaire d'imams, dont la pratique remonte à la fin des années 60, pose la question de la création d'un véritable islam de France. **PAR VLADIMIR DE GMELINE**

**U**ne dépêche de routine, et les esprits s'échauffent. A la suite de la rencontre, le 15 mars dernier, entre Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur en charge des cultes, et Mohammed Aïssa, ministre algérien des Affaires religieuses, l'agence officielle de presse algérienne annonçait l'envoi à l'étranger, pour la durée du ramadan, de 150 imams, dont 100 en France, au motif qu'une importante « communauté algérienne qui y est

établie »... L'affaire a fait grand bruit, dans les médias et sur les réseaux sociaux, et on s'est aperçu rapidement qu'elle reposait sur une pratique qui jusque-là n'avait choqué personne, à commencer par son principal contempteur, Manuel Valls. En mars, l'ex-Premier ministre et ministre de l'Intérieur (donc des cultes) évoquant cet accord ancien entre la France et l'Algérie – et qui existe dans des termes semblables avec le Maroc – estimait qu'il fallait « le plus vite pos-

### LEVIER

#### D'INFLUENCE

« La Grande Mosquée de Paris a été abandonnée en 1981 au bon vouloir des autorités algériennes qui en assurent l'essentiel du budget. Le pouvoir algérien maintient un maillage associatif sur le territoire et étend à l'Hexagone sa propre évolution idéologique », analyse Didier Leschi.

sible y mettre un terme parce que ça ne correspond pas à l'idée qu'on doit se faire d'un islam des Lumières en France, d'un islam de France. L'islam est une religion française désormais et il faut qu'elle soit totalement compatible avec ce que nous sommes ».

Quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> avril, l'ancienne secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse de 2010 à 2012, Jeannette Bougrab, abondait dans ce sens, déclarant dans une interview au *Figaro* : « Les bras m'en sont tombés. Comment, dans un Etat laïque, le ministre de l'Intérieur, certes ministre des cultes, se préoccupe de faire venir des imams d'Algérie pour le ramadan ? On nous casse les oreilles avec la création d'un islam de France, et on fait venir des imams d'Algérie ! »

Dans son bureau de la Grande Mosquée de Paris, dans le V<sup>e</sup> arron-

dissement, Djelloul Seddiki, directeur de l'institut Al-Ghazali, fait mine d'être étonné : « Ça me déçoit de la part de Manuel Valls, que je connais très bien pour l'avoir côtoyé dans l'Essonne. » A propos de Jeannette Bougrab, il lâche un laconique : « Elle est fâchée contre nous tous. » Sur son téléphone portable, il fait écouter les chants de ces fameux psalmodieurs que ses fidèles réclament au moment du ramadan. Des voix mélodieuses, des spécialistes recrutés sur la seule base de leur maîtrise du chant, de leur connaissance du Coran qu'ils ont mis des années à apprendre par cœur. C'est l'institut Al-Ghazali qui se charge d'accueillir les imams algériens, puis de les affecter dans une des 500 mosquées placées sous l'autorité de la Grande Mosquée de Paris, elle-même financée par l'Etat algérien : « On donne tous les plannings et les affectations au bureau des cultes du ministère de l'Intérieur. »

### Enquêtes de sécurité

A ceux qui s'inquiètent du risque sécuritaire et d'un possible discours radical que pourraient représenter des imams étrangers, qu'ils soient algériens, marocains ou turcs, un fonctionnaire confie : « Les enquêtes de sécurité pour l'obtention des visas sont approfondies des deux côtés, ils ne restent que la durée du ramadan, pour chanter et pas pour prêcher, et il faudrait vraiment être con de la part d'un ressortissant algérien pour se mettre à faire du prosélytisme. Non, le problème, c'est plutôt l'influence de puissances étrangères sur notre territoire. » Un avis partagé par un spécialiste de l'islam radical, qui considère que « les imams français sont aujourd'hui plus radicaux que les étrangers, qui lors de leur passage sont de toute façon très surveillés ».

Cette pratique remonte, selon Djelloul Seddiki, à la fin des années 60, et pour Didier Leschi,

haut fonctionnaire et auteur de *Misère(s) de l'islam de France\**, à la fin des années 70, début des années 80, en plein regroupement familial. Didier Leschi, chef du bureau des cultes de 2004 à 2008, a vécu en direct l'émergence du Conseil français du culte musulman (CFCM) et connaît bien les difficultés de l'islam de France à trouver une organisation autonome. Plus que la question du financement de la construction des mosquées, c'est celle du traitement des imams qui pose un problème structurel. « La Mosquée de Paris en est l'exemple type, écrit-il. L'institution, voulue par Lyautey en

**“IL FAUDRAIT ÊTRE FOU POUR FAIRE DU PROSÉLYTISME. LE PROBLÈME EST L'INFLUENCE DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES SUR NOTRE TERRITOIRE.”**  
UN FONCTIONNAIRE

hommage aux soldats de confession musulmane tombés pour la France lors de la Grande Guerre et établie grâce à une loi d'exception à la loi de 1905, a été abandonnée en 1981 au bon vouloir des autorités algériennes qui en assurent depuis l'essentiel du budget. Outre l'entretien des lieux, l'Algérie finance l'indemnité du recteur et les émoluments de centaines d'imams qui dépendent de lui, les considérant en raison de leur origine comme des relais ou des sujets. Le pouvoir algérien s'est ainsi doté d'un levier d'influence qui lui a permis, après le système de contrôle qu'opérait le réseau d'amicales lié au parti unique qu'était le FLN, de maintenir

un maillage associatif sur le territoire et d'étendre à l'Hexagone sa propre évolution idéologique. » Le problème, c'est que depuis quelques années l'« islamité » se renforce désormais dans l'identité algérienne, aux dépens de la laïcité, ce dont témoigne le recul constant des droits que les femmes avaient acquis à l'indépendance en participant aux combats de la décolonisation. En d'autres termes, confie Didier Leschi à *Marianne*, « le lieu de formation d'un imam influe sur son discours, qu'il soit turc, marocain ou algérien. Ce sont des pays où le rapport à l'altérité est différent du nôtre ». Doux euphémisme.

C'est tout le problème de la réforme de l'islam de France, à laquelle est censé s'attaquer Emmanuel Macron. « Dans toutes les Eglises, les ministres du culte sont payés par le denier du culte, continue Didier Leschi. Mais, chez les musulmans, ce n'est pas le cas. Ce qui n'empêche pas les dons d'affluer. Être pris en charge ainsi n'incite pas les ministres du culte à être payés sur les deniers issus des dons. Dès lors que les imams sont formés à l'étranger, pourquoi les prendre en charge ? Et ce n'est pas à l'Etat de prendre en charge cette formation. » Et de citer le seul organisme représentatif d'une partie de l'islam à ne pas dépendre de financements étrangers : l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), qui forme des imams comme le font l'institut Al-Ghazali ou l'Union des mosquées de France (UMF), proche du Maroc. Certes, l'UOIF forme ses imams en France, mais cette organisation est justement régulièrement au cœur de polémiques impliquant sa proximité avec les Frères musulmans (ce qu'elle nie) et sa promotion d'un islam politique. Le chantier auquel doit s'attaquer Emmanuel Macron ressemble plus que jamais à un sac de nœuds. ■

\* Cerf, 2017.



Hélène Roussel le 5/7

avec, tous les lundis, Renaud Dély, Directeur de la rédaction de *Marianne*